

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf
Présents : 52 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 11 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 14 Saint-Flour, après convocation légale en date du 1er avril
Votants : 66 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGET, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Sébastien CUSSAC, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROISSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Robert BOUDON donne pouvoir à MME Catherine FOSSE BALDRAN
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jérôme GRAS

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **16 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **16 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE DOMAINES 4 SAISONS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc BOUCHARINC

Ce budget annexe retrace les opérations de trois services : les domaines de Prat de Bouc, Cézens et Saint-Urcize.

Pour le domaine de Prat de Bouc, on retrouve en fonctionnement la participation d'exploitation du service versée au SMDTEC pour un montant de 60 000 €. Une provision de 4 000 € est inscrite sur ce service pour absorber une éventuelle augmentation de la participation d'exploitation au SMDTEC dans les années à venir. En investissement, le marché pour la création d'une identité visuelle/charte graphique du domaine se poursuit.

Pour le domaine de Cézens, les inscriptions pour un montant de 2 500 € correspondent à une petite saison de fonctionnement du service. Ce service est financé à 100% par Saint-Flour Communauté. Il n'y a pas d'investissement prévu.

Pour le domaine de Saint-Urcize, sont inscrites des charges de fonctionnement du bâtiment technique estimées à 8 000 €, les intérêts de l'emprunt pour 6 000 €, et l'assurance dommage ouvrage estimée à 10 000 € à souscrire pour la construction de la maison d'accueil. En investissement, des crédits sont inscrits pour les études et le début des travaux de la maison d'accueil 4 saisons, dans le cadre de l'autorisation de programme à ajuster à un coût global d'opération de 985 000 €. Une subvention de 30% du Département du Cantal est obtenue sur ce projet dans le cadre du Contrat Cantal Développement. D'autres financements sont en cours de recherche.

Une participation globale du budget général d'un montant de 90 300 € est nécessaire pour équilibrer ce budget, en hausse de 20% par rapport au budget 2024, en raison de l'ouverture du bâtiment technique de Saint-Urcize.

Le FCTVA estimé à 11 000 € et un emprunt prévisionnel de 188 816 € permettent d'équilibrer la section d'investissement.

Vu le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 90 500 € (72 700 € en 2024)
- Section d'investissement : 576 044,88 € (501 093,93 € en 2024)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

± DECIDE DE MODIFIER l'appellation du budget annexe « DOMAINE NORDIQUE » de Saint-Flour Communauté, et DE LE RENOMMER « DOMAINES 4 SAISONS » ;

± ADOPTE le Budget Primitif 2025 DOMAINES 4 SAISONS, tel qu'il figure en annexe de la délibération.

POUR : 64 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Philippe DELORT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

➤ Budget annexe Domaines 4 saisons (ancien budget Domaine nordique)

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	2 129,63 €	9 500,00 €	1 881,35 €	20 500,00 €
	<i>Dont</i>				
	Prat de Bouc	0,00 €	0,00 €	126,00 €	
	Cézens	2 129,63 €	3 500,00 €	1 096,06 €	2 500,00 €
	Saint-Urcize	0,00 €	6 000,00 €	659,29 €	18 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	72 073,52 €	61 800,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
66	Charges financières Saint-Urcize	171,21 €	1 400,00 €	1 369,86 €	6 000,00 €
68	Provision Prat de Bouc	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	74 374,36 €	72 700,00 €	63 251,21 €	90 500,00 €

Charges à caractère général :

- Cézens : Prévission pour une saison d'exploitation réduite.
- Saint-Urcize : Prévission pour le paiement des fluides du bâtiment technique et ADO du bâtiment d'accueil.

Autres charges de gestion courante :

Participation d'exploitation du domaine de Prat de Bouc versée au SMDTEC.

Provision :

Une provision de 4 000 € est réalisée sur le service de Prat de Bouc pour absorber une augmentation de la participation d'exploitation au SMDTEC si nécessaire dans les années à venir.

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
002	Excédent de fct reporté	12 073,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	12 073,52 €			
70	Produits des services	1 077,50 €	200,00 €	126,00 €	200,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>			126,00 €	
	<i>Cézens</i>	1 077,50 €	200,00 €		200,00 €
74	Subvention Budget général	61 223,34 €	72 500,00 €	63 125,21 €	90 300,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	60 000,00 €	61 800,00 €	60 000,00 €	64 000,00 €
	<i>Cézens</i>	1 052,13 €	3 300,00 €	1 096,06 €	2 300,00 €
	<i>Saint-Urcize</i>	171,21 €	7 400,00 €	2 029,15 €	24 000,00 €
	TOTAL RECETTES	74 374,36 €	72 700,00 €	63 251,21 €	90 500,00 €
	EQUILIBRE		72 700,00 €		90 500,00 €

Ce budget annexe s'équilibre par une participation du budget général sur chaque service. Elle est en hausse en raison de l'ouverture et du fonctionnement du bâtiment technique de Saint-Urcize.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits
001	Résultat reporté	14 546,04 €	7 221,48 €	7 221,48 €		295 619,56 €
20/21/23	Equipement/ Constructions	489 651,61 €	489 372,45 €	419 024,37 €	15 017,86 €	251 907,46 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	14 448,00 €	11 749,08 €	0,00 €	10 068,00 €	1 907,46 €
	<i>Saint-Urcize</i>	475 203,61 €	477 623,37 €	419 024,37 €	4 949,86 €	250 000,00 €
16	Capital emprunt (Saint-Urcize)	1 060,20 €	4 500,00 €	4 319,58 €		13 500,00 €
041/23	Intégration études	49 223,28 €		0,00 €		
	TOTAL DEPENSES	554 481,13 €	501 093,93 €	430 565,43 €	15 017,86 €	561 027,02 €

Prat de Bouc :

Poursuite du marché relatif à la création d'une identité visuelle/charte graphique pour le domaine de Prat de Bouc.

Saint-Urcize :

Etudes et début des travaux de la maison d'accueil 4 saisons.

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits
001	Résultat reporté					
13	St-Urcize Subventions	237 708,00 €	237 708,00 €	66 480,00 €	171 228,00 €	72 000,00 €
16	St-Urcize Emprunt	49 118,00 €	191 385,00 €		133 000,00 €	188 816,88 €
041/20	Intégration études	49 223,28 €				
1068	Excédents capitalisés	12 350,04 €				
10222	FCTVA	5 876,96 €	72 000,93 €	68 465,87 €		11 000,00 €
	TOTAL RECETTES	354 276,28 €	501 093,93 €	134 945,87 €	304 228,00 €	271 816,88 €
EQUILIBRE			501 093,93 €		576 044,88 €	

Subvention du Département obtenue pour la maison d'accueil. Un emprunt prévisionnel est inscrit à hauteur des inscriptions pour cette année. Une autorisation de programme est en cours sur cette opération.

Capital restant dû au 01/01/2025 :

Service Saint-Urcize 176 738,22 € (2 emprunts – terme en 2033 et 2039)

Accusé de réception en préfecture
06-200066660-20250414-DELIB2025-099b-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 64

Contre : 0

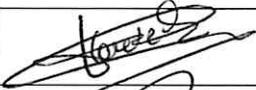
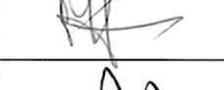
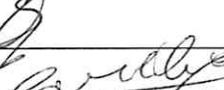
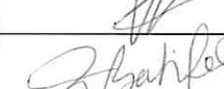
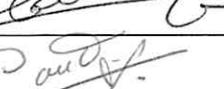
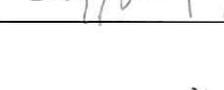
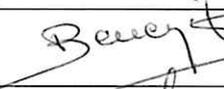
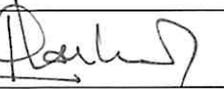
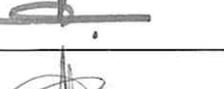
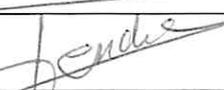
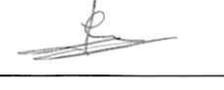
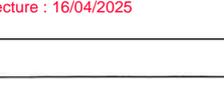
Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 0

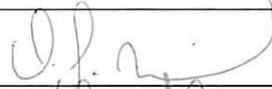
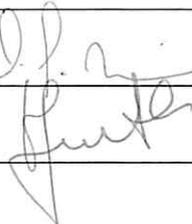
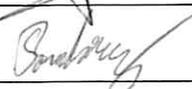
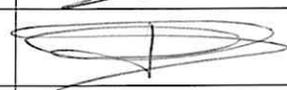
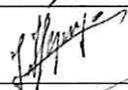
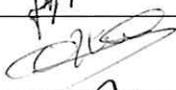
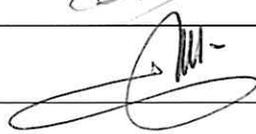
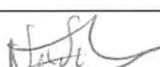
Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

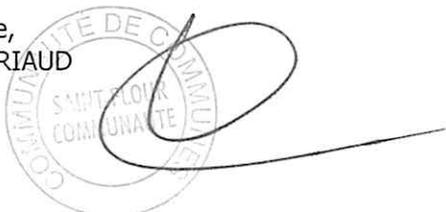
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-099b-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE - DOMAINES 4 SAISONS		BP 2025	
CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-099b-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025